Rapport d'activités

ASBL ESCALE - ONDERWEG VZW

2025

ESCALE ONDERWEG

1.

Qui sommes-nous ?

L'ASBL ESCALE - ONDERWEG VZW est composée de la maison d'accueil Escale comprenant 35 places (créée en 2014) et du service de guidance à domicile, DOMINO (créé en 2023). Notre volonté est de réaliser un accompagnement professionnel, humain et adapté à la situation de chaque personne ou famille. Les deux services sont agréés et subventionnés par la COCOM.

Notre **objet social** est « d'accompagner les personnes et familles en situation de précarité, sans logement, en risque de le perdre ou en besoin de guidance à domicile.

À cet effet, l'association organise, d'une part, l'hébergement de personnes et familles en **maison d'accueil** et d'autre part, assure la **guidance à domicile**.

La maison d'accueil s'adresse principalement aux femmes et aux familles.

La guidance à domicile s'adresse à toute personne en besoin de guidance, quel que soit son genre, sa composition familiale ou son lieu de domicile à Bruxelles.

L'association a également pour but de fournir à ces personnes toute aide psychosociale, éducative, budgétaire et administrative en vue d'accroître leur autonomie et leur intégration sociale ».

CHIFFRES CLÉS DE 2025

Avec un **taux d'occupation de 95 %**, la maison d'accueil a hébergé **64 personnes**. Ce sont 34 femmes, 5 hommes et 25 enfants qui ont été accompagnés par une équipe de 10 travailleurs·euses sociaux·ales.

Le taux de **remise en logement** est de **71 %** et ce essentiellement vers le logement social public et les Agences Immobilières Sociales.

Dans **92 %** des cas, un accompagnement **post-hébergement** a été réalisé.

Pour DOMINO, ce sont **190 personnes** accompagnées en logement, soit 66 femmes, 32 hommes et 92 enfants (77 dossiers).

Le taux de maintien en logement est de **98 %**. Cet accompagnement est réalisé par 5 travailleurs·euses sociaux·ales.

2.

Notre vision et nos missions

La stratégie globale de notre ASBL est de répondre à la fois aux enjeux sectoriels, aux demandes individuelles et aux exigences réglementaires. Ainsi, nous souhaitons contribuer, par le biais de nos actions, aux objectifs de « fin du sans-abrisme » via plus de prévention, d'accompagnement et d'accès au logement.

Comme le montrent les dénombrements réalisés par Bruss'Help tous les deux ans en région bruxelloise, le nombre de personnes sans-abri ne cesse d'augmenter. Les profils des personnes recensées sont très divers. Les nombreuses problématiques demandent des réponses toutes aussi variées.

Escale souhaite inscrire son action dans la volonté d'agir sur **l'insertion et la prévention** du sans-abrisme et souhaite développer un accompagnement qui permet l'accès et le maintien en logement.

Que cela soit au travers de sa maison d'accueil ou de son service de guidance à domicile, Escale met un point d'honneur à développer des actions qui répondent aux besoins du public accompagné et qui s'inscrivent dans un **travail sectoriel complémentaire**. Parallèlement, Escale veille à établir un cadre de travail professionnel et soucieux du respect du bien-être au travail.

DE NOUVEAUX PARTENARIATS LOGEMENT

L'année 2025 a été marquée par la mise en place d'un nouvel article dérogatoire pour l'attribution de logements sociaux bruxellois, **l'article 36bis**. Celui-ci prévoit que chaque société de logements sociaux (les SISP) doit conclure des conventions de collaboration avec des services bruxellois agréés pour l'aide aux personnes sans-abris. Ces conventions doivent prévoir une attribution prioritaire de logements sociaux au public accompagné par ces services, pour un minimum de **3%** du total des attributions de la SISP durant l'année précédente (4,5% en 2026 et 6% en 2027). Les services doivent garantir l'accompagnement en logement des personnes relogées.

Forte de son expérience en accompagnement en logement, Escale a ainsi conclu en fin d'année **3 conventions**, avec ABC, Lojega et Bin'Home.

MISSIONS MAISON D'ACCUEIL

À Escale, nous défendons le modèle de «maison d'accueil» comme une des solutions nécessaires à proposer aux personnes sans chez soi pour qui un accompagnement professionnel et intensif, via un hébergement communautaire et sécurisé, est pertinent. Notre maison d'accueil n'a de cesse d'évoluer et de s'adapter aux réalités et contraintes rencontrées sur le terrain.

Notre objectif principal est qu'une personne ou une famille qui passe par la maison **en ressorte avec une situation qui a pu évoluer** positivement et des outils qui lui permettront d'être **plus autonome**.

L'équipe a pour mission première d'offrir aux personnes se trouvant temporairement sans logement et qui en font la demande :

- Un **accueil** et une orientation ;
- Un **hébergement** en chambre individuelle ou familiale et un cadre de vie communautaire ;
- Une aide pour définir clairement ce que la personne souhaite construire comme **projet**, et par la suite les moyens et les actions à mettre en œuvre en vue de sa réalisation ;
- Un **accompagnement psychosocial** individuel (remise en ordre administrative, gestion du budget, travail autour des violences conjugales et intrafamiliales vécues, recherche d'emploi, accès aux soins de santé…) ;
- Un accompagnement à la **parentalité** et un soutien dans les relations parent-enfant ;
- Un accompagnement spécifique à l'égard des **enfants** ;
- Un accompagnement dans la recherche de **logement** ;
- Un accompagnement **post-hébergement**.

LE PROJET « VÉLOS SOLIDAIRES »

Le projet « Vélo Solidaire » est une nouveauté en 2025. Il vise à améliorer la mobilité écologique et économique des personnes vivant à la maison d'accueil, ou qui l'ont quittée récemment. En partenariat avec **Pro Vélo**, **Cyclo Vélo** et **Les Ateliers de la Rue Voot**, des formations collectives ont été organisées pour apprendre l'entretien du vélo, la sécurité en circulation, le code de la route ainsi que des astuces et idées de balades à Bruxelles. **Huit participant·es** ont bénéficié du projet en 2025 et ont reçu un vélo reconditionné au prix de 25 €, une solution adaptée aux personnes en difficulté financière.

MISSIONS DOMINO

À l'instar du jeu en bois où chacun pose sa pièce, l'un après l'autre, pour construire ensemble un nouveau chemin, DOMINO souhaite accompagner au mieux chaque personne, étape par étape, dans son trajet vers plus d'autonomie et de bien-être.

DOMINO a pour but d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes – adultes et enfants – dans la société afin qu'elles puissent y participer de façon active. L'appropriation, le maintien en logement et la prévention de la perte du logement sont nos objectifs prioritaires.

Pour ce faire, nos missions sont de :

- Proposer nos services à des **personnes seules, en couples ou à des familles** ;
- Réaliser un accompagnement **psychosocial** afin d'aider la personne ou la famille à accroître son autonomie ou à traverser des épreuves difficiles ;
- Réaliser un accompagnement **budgétaire** afin d'aider la personne/famille à gérer son budget, le cas échéant en coopérant avec des institutions agréées pratiquant la médiation de dettes ;
- Réaliser un accompagnement **administratif** afin d'aider la personne/famille à recouvrer ses droits sociaux, à garder ou à rechercher un logement plus adapté.

PROJET PARENTALITÉ

Ce projet, financé par la **Fondation Roi Baudouin** (Fonds Pauvreté des enfants), vise à **apporter une plus grande attention au bien-être des enfants accompagnés par DOMINO.**

Nos **objectifs** sont les suivants :

1. Donner **une plus grande place à l'enfant et à ses besoins** dans nos accompagnements, via un renfort de l'équipe sociale de DOMINO.
2. Répondre aux **besoins spécifiques des enfants accompagnés** : recherches d'activités extra-scolaires et ludiques, de stages sportifs, mise en place d'un soutien scolaire, recherche d'un lieu d'activités spécialisés, aide pour chercher une école…
3. Mieux aider les bénéficiaires à **s'installer et s'approprier leur lieu de vie** de façon durable, via nos aides lors de l'installation dans un logement.
4. **Augmenter les solutions de logements** durables et de qualité pour les personnes, via un renforcement de nos partenariats logements.

Comme l'année précédente, l'équipe de DOMINO a accompagné un grand nombre de familles avec enfants en 2025 : **46 familles**, dont **92 enfants** ! Parmi celles-ci, 10 familles ont été aidées financièrement dans le cadre du projet.

Nos valeurs et principes de travail

La volonté d'Escale est de réaliser un accompagnement professionnel, humain et adapté à la situation de chaque personne ou famille.

Pour ce faire, nous veillons, pour les personnes accompagnées, à :

- Assurer une grande **disponibilité** de l'équipe ;
- Rechercher et fournir des informations sur **les droits et les devoirs** afin d'augmenter leur capacité d'agir et de poser des choix ;
- Soutenir la **recherche de solutions adaptées** en s'appuyant sur les ressources du réseau social et santé à Bruxelles ;
- **S'adapter** à leurs capacités et avancer à leur rythme ;
- Agir de manière **professionnelle et respectueuse** d'elles-mêmes et de leurs choix
- Ne pas réaliser des démarches sans leur **consentement** explicite.

Le travail d'accompagnement est basé sur différentes valeurs :

- Le principe de **non-discrimination** ;
- La **valorisation** de la personne, l'émancipation et l'épanouissement ;
- L'attention particulière portée au suivi spécifique des **enfants** ;
- Le travail en **réseau**, la personne étant le noyau de ce réseau ;
- Le **respect** des personnes et de leur environnement ;
- La **participation** citoyenne.

Par ailleurs, Escale s'engage à :

- Procurer aux personnes le meilleur accompagnement possible dans **le respect de la dignité humaine de la personne et de sa vie privée**, sans distinction de considérations politiques, culturelles, raciales, philosophiques, religieuses ou d'orientation sexuelle ;
- Garantir un accompagnement respectueux de la **déontologie** du travail social et du **secret professionnel** ;
- **Informer** les personnes accompagnées sur le fonctionnement de l'institution, sur le travail fourni, sur leurs droits et obligations… ;
- Garantir le droit des personnes en matière de **dépôt de plainte**, grâce à une procédure définie au sein de l'institution ;
- Pratiquer une **gestion rigoureuse et transparente de l'ASBL**, de sorte que les moyens financiers qui lui sont attribués soient utilisés judicieusement et de manière optimale dans le cadre de ses missions ;
- Favoriser la **formation** continue du personnel en rapport avec les fonctions exercées ;
- Répondre aux exigences de la Cocom en matière de **politique de qualité**.

4.

Temps forts et réalisations 2025

L'année 2025 a confirmé la nécessité des actions menées par Escale dans un contexte de précarisation croissante et de difficultés persistantes d'accès au logement. Face à ces défis, nos équipes ont poursuivi leur mission avec engagement, en offrant un accompagnement global favorisant la stabilité, l'autonomie et la reconstruction des personnes accueillies.

Cette année encore, l'équipe de la maison d'accueil a soutenu les résident·es dans la reconstruction de leurs repères, l'accès à leurs droits, le renforcement de leur autonomie et la concrétisation de leurs projets de vie. Les nombreuses activités collectives, les projets destinés aux enfants ainsi que les initiatives favorisant l'autonomie ont contribué à renforcer le bien-être, la confiance en soi et le lien social.

Parmi les temps forts de l'année, l'obtention d'un agrément de cinq ans pour le service de guidance à domicile DOMINO constitue une reconnaissance importante de la qualité du travail réalisé et de sa contribution au maintien en logement.

L'année a aussi été marquée par la poursuite du renforcement de nos pratiques internes et par la transmission de la présidence du Conseil d'administration, après de longues années d'engagement de Max Bleeckx au service d'Escale.

Ces réalisations témoignent de la mobilisation de l'ensemble des équipes, administrateurs et partenaires autour d'un objectif commun : permettre à chacun et chacune de retrouver une place stable dans la société et un logement digne.

Mobilisation politique

L'année 2025 a été fortement marquée par le **contexte politique** modifié à la suite des élections de juin 2024. Au niveau fédéral, la coalition « Arizona » a pris plusieurs mesures ayant des impacts directs sur nos publics ou sur le secteur de l'aide aux personnes sans-abri (réforme du chômage, arrêt des subventions « plan grand froid »…). À Bruxelles, l'absence de gouvernement durant plusieurs mois a créé un climat d'incertitude et de craintes budgétaires pour de nombreux secteurs, comme le social et la santé.

Dans ce contexte, **notre ASBL s'est mobilisée** de différentes manières : information et sensibilisation des personnes accompagnées et des travailleur·ses, soutien à des associations dont les subsides ont été directement impactés ou encore participation à des rassemblements ou manifestations. Plusieurs résident·es de la maison d'accueil se sont joint·es à l'équipe lors de ces évènements.

MAISON D'ACCUEIL

L'année 2025 a vu une hausse significative des demandes d'hébergement, avec **919 demandes** enregistrées, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2024. Parmi ces demandes, seules 1,95 % ont pu être satisfaites en raison d'un manque de places disponibles. Notre maison d'accueil a un taux d'occupation de 95 %, soulignant ainsi la saturation du secteur de l'hébergement.

En 2025, nous avons accueilli **64 personnes (35 séjours)**. Ce sont 39 adultes et 25 enfants qui ont pu se poser, souffler et surtout reprendre des forces et se reconstruire pour poursuivre leur chemin. Plus de **12 162 nuitées** ont été assurées, garantissant un cadre de vie stable aux résident·es.

LISTE D'ATTENTE :
inscription de 919 demandes

1,95 % abouti à un hébergement

ACCUEIL :
répartition des 64 personnes accueillies

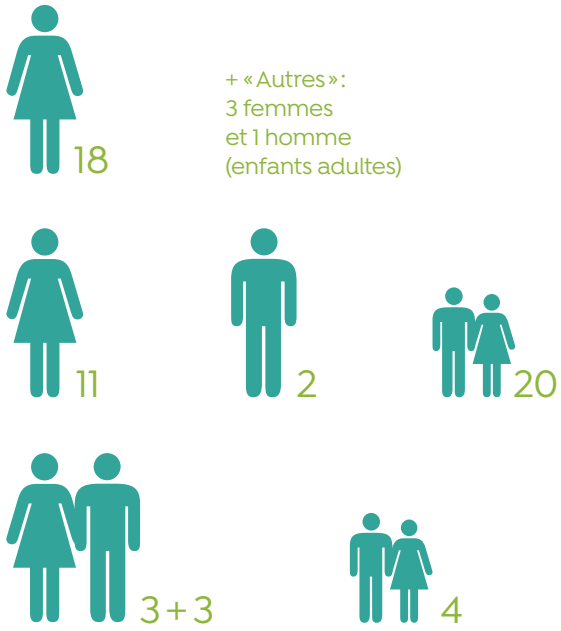

réparties en 35 « séjours »

Accompagnement

La situation des résident·es est suivie par **deux travailleur·ses** qui sont ses **référent·es**. Cette méthode de travail apporte à la personne hébergée des repères et donc une certaine stabilité.

Des entretiens réguliers sont organisés afin de faire le point et de discuter de l'évolution de la situation. Les travailleur·ses exercent un rôle **d'écoute, d'observation et de guidance**. Ils·elles peuvent être facilement sollicité·es pour répondre aux demandes, questionnements, angoisses et problèmes de la

personne. Tous les trois mois, une évaluation est faite avec les résidents·es afin de déterminer la nécessité de poursuivre l'hébergement. Le cas échéant, une prolongation de 3 mois (renouvelable) peut être signée.

Activités et bien-être des résident·es

- **Activités culturelles et sportives :** sorties au musée, Walibi, visite à la ferme, hammam, piscine, cinéma, etc. ;
- **Séances de bien-être :** yoga, massages, expression corporelle ;
- **Ateliers créatifs et pédagogiques :** cuisine, création de cosmétiques naturels ;
- **Soutien scolaire et aide aux devoirs ;**
- **Séjour d'été** à Maboge (La Roche-en-Ardenne) : une expérience enrichissante pour 23 bénéficiaires, alliant activités en pleine nature et cohésion sociale ;
- **Actions communautaires et moments festifs :** Saint-Nicolas, Noël, anniversaires et cafés des parents.

Soutien à la parentalité

Notre objectif est de proposer aux familles un encadrement stable, structurant et sécurisant qui permet de favoriser le développement de relations familiales sereines. Dans de nombreuses situations, il est primordial de **redonner confiance aux parents** par rapport à leurs compétences et leur rôle parental et éducatif.

En 2025, nous avons eu des groupes d'enfants différents mais principalement des plus jeunes, de 1 à 8 ans, qui ont continué leur parcours à la maison d'accueil et d'autres qui l'ont intégré. Malgré les départs et arrivées, ce groupe est resté très soudé.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

71,5 % envoyés par un services du secteur sans-abri

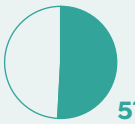

51 % problèmes de santé mentale ou déficience mentale

56 % ont la nationalité belge,
5 % ont une nationalité d'un pays faisant partie de l'Union européenne et
39 % ont une nationalité hors de l'Union européenne

26 % perte de logement liée à une situation de violences conjugales

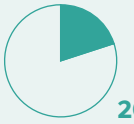

20 % addictions connues de l'équipe

49 % revenus d'intégration CPAS,
5 % mutuelle,
20,5 % travail,
13 % chômage,
5 % allocations handicap…

23 % problèmes de santé physique

11 mois
Durée moyenne du séjour

Relogement et post-hébergement

Notre objectif est de permettre aux résident·es de retrouver leur autonomie et de viser leur intégration sociale ainsi que celle de leurs enfants. **La recherche, l'obtention et le maintien d'un logement** sont des axes primordiaux de notre accompagnement.

En fonction de la situation de chaque personne, nous les soutenons dans la recherche d'un **nouveau « chez soi »**, d'une solution stable et durable. Dans la majorité des cas, les personnes sont à la recherche d'un logement. L'équipe aide les résident·es afin d'optimiser leur possibilité de relogement : inscription auprès des sociétés de logements sociaux, des agences immobilières sociales, régies foncières, recherche via les sites d'annonces de locations… À la demande des personnes, les travailleur·ses peuvent également accompagner les résident·es lors d'une visite de logement afin de les conseiller mais aussi parfois de faciliter les contacts avec les propriétaires.

En 2025, nous avons revu le fonctionnement des ateliers logement afin de mieux structurer l'accompagnement proposé aux résident·es et de créer une dynamique plus conviviale.

DURÉE DE SÉJOUR

Cette année encore, **la durée moyenne de séjour s'allonge (11 mois)**. Les difficultés d'accès à un logement décent de nos résident·es restent très problématiques. En 2025, seule une personne a trouvé un logement privé, toutes les autres entrées en logement se sont faites grâce à nos partenariats (SISP, AIS, CCL). Cette situation, cumulée à l'augmentation des demandes d'hébergement (919), illustre parfaitement la **saturation du secteur de l'aide aux personnes sans chez soi**.

Répartition des 35 séjours selon la durée d'hébergement :

	- DE 6 SEM.	6 SEM. > 6 MOIS	6 MOIS > 1 AN	1 AN > 2 ANS	+ DE 2 ANS
NBR. DE SÉJOURS	5	7	11	9	3
%	14 %	20 %	31,5 %	26 %	8,5 %

DÉPARTS

Parmi les 17 départs, **dans 71 % des cas, le départ s'est fait vers le logement**.

Pour 12 femmes, 1 homme et 9 enfants, l'accompagnement a donné lieu à une installation en logement.

Ces 12 situations regroupent différentes réalités : dans 8 situations, les personnes ont bénéficié d'un logement social, via nos conventions de collaboration.

TÉMOIGNAGE DE MAHMOOD ET SA FAMILLE ACCOMPAGNÉ EN POST-HÉBERGEMENT

Escale était comme notre famille et restera notre famille. Toujours accueillants, ils ont renforcé notre confiance en nous. Nous avons reçu beaucoup d'aide pour l'installation, et parfois nous avons reçu de l'aide sans devoir demander, toujours avec bon cœur. On ne pourra jamais oublier l'accompagnement, ni tout le soutien reçu.

Dans 3 situations, les personnes se sont installées dans un logement AIS. Une personne a intégré un logement privé.

Dans 12 « séjours », les personnes ont quitté la maison d'accueil pour 1 logement

LOGEMENT PRIVÉ
1

LOGEMENT SOCIAL
8

LOGEMENT AIS
3

6 via Convention Article 36
1 via Convention Article 36bis

Lorsqu'un départ est annoncé, les référent·es réalisent avec le·la résident·e un entretien de fin d'hébergement durant lequel sont abordés ses éventuelles craintes ou doutes relatifs au fait de vivre dans son propre logement. En fonction des éléments qui ressortent de cet entretien, un suivi post-hébergement peut être mis en place. Parmi les 12 situations de familles parties en logement, **11 ont été accompagnées en suivi post-hébergement, soit dans 92 % des cas**. Pour la situation restante, la personne ont été suivie par un service de guidance à domicile lié au logement.

POST-HÉBERGEMENT

Ce soutien est précieux car même si l'installation en logement est vécue positivement, cette nouvelle étape **mobilise beaucoup d'énergie et suscite beaucoup de questions et d'inquiétudes** : la perspective de la solitude après avoir vécu en collectivité est ressentie avec beaucoup d'appréhension par de nombreuses personnes.

En 2025, il y a eu **18 accompagnements** en post-hébergement : 6 pour des femmes seules, 10 pour des femmes accompagnées d'enfant(s) et 2 familles de parents avec enfants. Une convention d'accompagnement a été signée entre les ancien·nes résident·es et la maison d'accueil pour une durée de 3 mois (renouvelable une fois). Parmi ces 18 suivis, 7 ont été clôturés en 2025.

Certains accompagnements se sont poursuivis au-delà de 6 mois : soit car la **complexité de la situation** a nécessité une telle prolongation, soit car cette durée a été contractualisée avec le bailleur (le plus souvent une AIS).

Parmi les 7 dossiers clôturés en 2025, **4 suivis** ont été repris par le service de guidance à domicile DOMINO. Il s'agit principalement de personnes qui nous suivions depuis plus de 6 mois et pour lesquelles peu d'orientations étaient possibles.

Soutien à la constitution de la garantie locative : En 2025, 8 garanties locatives ont pu être octroyées via ce dispositif.

« Well comme Home : coup de pouce à l'installation » : En 2025, 12 familles ont pu bénéficier des coups de pouce à l'installation à la sortie de la maison d'accueil, notamment via l'achat de mobilier.

DOMINO

Développement du service DOMINO

Lancé en 2023, le service DOMINO propose un **accompagnement renforcé à domicile** pour les personnes en grande précarité. Ce service permet de stabiliser des situations fragiles, en intervenant sur des problématiques variées :

- Accès au logement et maintien en habitation ;
- Accompagnement administratif et budgétaire ;
- Soutien à la réinsertion sociale et professionnelle.

Pendant l'année 2025, **23 demandes d'accompagnements**, formulées par un service envoyeur ou directement par les personnes, ont été encodées dans notre liste d'attente. Il est à souligner que, vu le nombre de demandes, nous limitons l'encodage à 5 demandes sur une liste d'attente.

Pour notre troisième année de fonctionnement, **ce sont 190 personnes (98 adultes et 92 enfants) qui ont été accompagnées, réparties en 77 dossiers.**

En 2025, 190 personnes ont été accueillies par DOMINO

réparties en 77 « dossiers »

Les **problèmes financiers** (manque de moyens pour une vie décente, perte momentanée de revenu, lourdeur et lenteur administrative lors de changement de situation, endettement…) et de **mal logement** (logement trop cher, insalubre, surpeuplé, non adapté aux besoins spécifiques des personnes porteuses de handicap…) sont les difficultés majeures auxquelles doivent faire face les personnes accompagnées.

En 2025, **2 869 « démarches » ont été réalisées**. 60 % d'entre elles ont été faites « hors bureau » (à domicile, dans un service social, …) et 40 % dans les bureaux de DOMINO. En moyenne annuelle, 21 % des dossiers sont dit « de soutien » (au moins 1 démarche par mois) et **79 % sont « intensifs »** (au moins 4 démarches par mois).

Grâce aux **Fonds Pauvreté des Enfants** de la Fondation Roi Baudouin, une attention particulière sur les besoins des enfants vivant cette précarité a pu continuer à être mise par l'équipe depuis 2024, et se poursuivra jusqu'en décembre 2026.

En 2025, grâce à la **Fondation Francotte**, 22 personnes/familles ont pu bénéficier d'une aide financière à l'installation. Notre ouvrier est également intervenu à 14 reprises en logement pour des aides logistiques (montage de meubles, luminaires, rideaux, petits travaux de plomberie).

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

35 % des demandes envoyées par le secteur sans-abri

52 % ont un passé de « sans-abri »

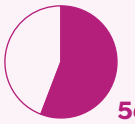

56 % sont mal logés (coût, taille, insalubrité…)

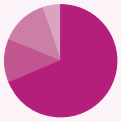

66 % difficultés de gestion administrative,
12 % financière,
13 % logement,
5 % de santé comme 1re demande (pour beaucoup = cumul de problématiques)

41

42

9
âges moyens

34 % ont la nationalité belge,
14 % ont une nationalité d'un pays faisant partie de l'Union européenne et
36 % ont une nationalité hors de l'Union européenne

35 % revenus d'intégration CPAS,
12 % mutuelle,
17 % travail,
14 % chômage,
5 % allocations handicap…

Dossiers clôturés

En 2025, **10 dossiers** ont été clôturés. Les raisons sont :

- Perte de contact/plus de demandes : 3 dossiers ;
- Autonomie atteinte : 3 dossiers ;
- Décès : 1 dossier ;
- Autre : 2 dossiers (départ de la Région bruxelloise) ;
- Non-respect du ROI : 1 dossier.

Durée de l'accompagnement des 10 dossiers clôturés :

	- DE 1 MOIS	1 > 2 MOIS	2 > 6 MOIS	6 MOIS > 1 AN	1 AN > 2 ANS
DOSSIERS	0	0	4	2	4
%	0 %	0 %	40 %	20 %	40 %

Problématiques rencontrées

MAL LOGEMENT

Au cours des accompagnements, l'équipe a pu constater qu'un grand nombre des personnes ou familles accompagnées étaient en situation de mal logement. En décembre 2025, nous avons pu dénombrer 4 situations dans lesquelles la personne/famille souhaite changer de logement, soit 56 %. Cette situation s'exprime de différentes manières :

- Risque d'**expulsion** ;
- Logement privé avec un **loyer trop élevé** pour les revenus perçus par la personne/famille ;
- **Surpopulation** (logement pas adapté en fonction de la composition de ménage de la famille) ;
- **Insalubrité** (humidité, nuisibles, absence de chauffage…) ;
- Occupation **temporaire** (logement de transit).

Ces situations ne se rencontrent pas uniquement pour le marché privé : cela peut également concerner des logements gérés par des AIS ou des SISP. Dans le contexte actuel (augmentation des loyers, saturation du marché locatif et stigmatisation des ménages précaires), il est très difficile d'aider ces personnes ou familles à trouver d'autres solutions de logement.

De plus, les travailleur·ses sociaux·ales remarquent que **le mal logement a de multiples impacts sur la santé physique et mentale des personnes**, et sur le développement de l'enfant et la disponibilité parentale. Cela accentue également fortement le risque de précarité financière et professionnelle.

PRÉCARITÉ FINANCIÈRE : ENDETTEMENT ET PERTE DE REVENUS

Parmi les personnes accompagnées, un grand nombre d'entre elles présentent une forme de **surendettement**. Parmi les 98 personnes adultes accompagnées en 2025, **51 %** ont des dettes. Pour 59 % d'entre elles, les dettes s'élèvent à plus de 2 500 €. 3 de ces personnes sont en règlement collectif de dettes (procédure judiciaire). 7 adultes ont un administrateur de biens. Les personnes doivent fréquemment être orientées vers un service spécialisé en médiation de dettes.

En effet, les personnes accompagnées ont régulièrement accumulé un grand nombre de dettes, causées généralement par de grandes **difficultés de gestion de leurs dépenses avec un revenu très limité**. Lorsque ces dettes ne sont pas remboursées, l'engrenage des rappels, recours en justice, frais d'huissier commencent, et le montant des dettes peut très vite augmenter. Il est dès lors relativement complexe de sortir de cette situation d'endettement.

Par ailleurs, plusieurs personnes accompagnées par notre service ont été confrontées à une **interruption partielle ou totale de revenus** pour des raisons diverses. Souvent, cette situation est liée à des problèmes administratifs complexes (changement de CPAS suite à un déménagement, transfert de dossier mutuelle entre Régions, changement de la composition de ménage ou du statut de séjour, mauvaise communication entre deux services…). **Ceci engendre des conséquences graves pour les personnes en termes de stabilité et de bien-être** : impossibilité de payer le loyer et les charges (pouvant aller jusqu'à une menace d'expulsion), dettes auprès de la famille ou de connaissances, de l'école, des fournisseurs d'énergie, stress, nécessité de recourir à des colis alimentaires, … L'absence de réactivité ou de disponibilité des services externes peut complexifier la régularisation de la situation. Dans plusieurs cas, cette interruption a, malheureusement, duré plusieurs mois.

Plus généralement, **il n'est pas rare que nos suivis nous disent qu'ils et elles n'ont rien à manger pour les derniers jours du mois**. L'équipe essaie alors de proposer des solutions telles que les colis alimentaires ou les restaurants sociaux, mais il est rare que ces services soient totalement gratuits, et ils sont souvent saturés.

TÉMOIGNAGE D'EMILE ACCOMPAGNÉ PAR DOMINO

Tout d'abord, je tiens à remercier toute l'équipe pour l'accueil qu'elle m'apporte lorsque je me présente au bureau. Dans l'accompagnement Domino, j'ai trouvé ce que je cherchais. J'avais des problèmes administratifs et de santé. Gwen m'a aidé à remettre en ordre ma situation et m'encourage beaucoup dans ma procédure de demande de regroupement familial. Ma famille qui est restée au pays, connait très bien Domino. Je leur parle très souvent de l'aide qu'on m'apporte. Pour moi, c'est génial !

5. Gouvernance

Bien-être au travail

En 2025, Escale a poursuivi et renforcé sa politique de bien-être au travail avec la mise en œuvre du **plan d'actions quinquennal** (2025-2029). Ainsi, nous avons amélioré : les consignes en cas d'accident du travail, le registre des faits, mis en place les supervisions individuelles.

Au sein de la **maison d'accueil**, nous avons revu : l'agencement de la chambre de garde du personnel de nuit, l'affichage de l'occupation des bureaux et le recyclage en secourisme. Un travail collectif a également été mené sur la gestion des comportements problématiques de personnes accompagnées.

Pour le service **DOMINO**, plusieurs améliorations ont été apportées : réaménagement d'une pièce d'entretien individuel, confort thermique et acoustique des bureaux et création d'un tableau recensant les ressources externes.

Politique de formation

En 2025, de nombreuses formations ont été suivies par le personnel. Les travailleurs·euses sociaux·ales bénéficient d'une **supervision collective** mensuelle, et de la possibilité de solliciter une **supervision individuelle** 3 fois par an. Des formations collectives ont été organisées pour l'ensemble des équipes (santé mentale, gestion du temps et des priorités, recyclage en secourisme). Par ailleurs, plus de **57 formations ou rencontres individuelles** ont été suivies par au moins un membre de l'équipe (violences conjugales et intrafamiliales, assuétudes, gestion de l'agressivité, réforme du chômage, stress vicariant, management d'équipe…).

Politique de qualité

La politique de qualité de **la maison d'accueil**, élaborée en 2024, s'articule autour de deux thématiques : l'autonomie des personnes accompagnées et la **participation** des résident·es.

En 2025, 3 séances de réflexion ont ainsi été organisées avec l'ASBL Repères autour de la question de la participation, réunissant l'ensemble de l'équipe sociale. À l'issue de ce processus, deux axes de travail prioritaires ont été retenus pour 2026 : **la mise en place d'une boîte à idées et la réflexion autour de la réorganisation de la réunion des résident·es**.

Pour **DOMINO**, l'année 2025 a été consacrée à l'élaboration de la politique de qualité et le choix de deux thématiques : l'inscription du service dans le **réseau partenarial** et **l'autonomie** des personnes accompagnées. Les premières actions prévues dans cette politique de qualité seront mises en œuvre en 2026.

premières actions prévues dans cette politique de qualité seront mises en œuvre en 2026.

6. Équipe

Composition de l'équipe au 31.12.2025

Direction
ODDIE Deborah
Responsable financier, administratif et logistique
MAIRY Benoît
Responsable travail social
MENNIG Clara

ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL ET ÉDUCATIF POUR LA MAISON D'ACCUEIL ESCALE

Travailleur·ses sociaux·ales
CEYSSENS Morgane
COLLIN Baptiste
HUBIN Harald
KONEN David
OZBAKAR Christelle
TOUATI Yousra
Éducateurs de nuit
KAVENA Ezra
SIBILLE Gaëtan
Post-hébergement
DERROUAZ Lila
VIVERET Gaëtane
Soutien à la parentalité
VIVERET Gaëtane
VANHOUCHE Juliette

ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-SOCIAL ET ÉDUCATIF POUR DOMINO

Travailleur·ses sociaux·ales
CHARLIER Milena
GUILLEMART Gwenaelle
KEMP Fiona
MAGERAT Michaël
VOGEL Josepha

FONCTIONS COMPLÉMENTAIRES

Aide logistique
MOTAOUAKIL Hassana
BABACI Mourad
Aide administrative
DECLERCQ Muriel

ADMINISTRATEUR·ICES

FRANCKX Christine (Présidente)
RUDOLPH Tinaïg
DARRAS Elisabeth
LADRIERE François

ESCALE ONDERWEG

Maison d'accueil ESCALE
Place Loix 20
1060 Saint-Gilles
Tél. 02 537 47 97
info@maescale.org
www.escale-onderweg.org

DOMINO
Avenue de la Toison d'Or 72
1060 Saint-Gilles
Tél. 02 616 06 35
domino@maescale.org
www.escale-onderweg.org

7. Partenariats

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires :

- **Les institutions publiques** (SISP, CPAS…)
- **Les associations partenaires et les fédérations** (SIL, CCL, Hobo, les AIS, AMA, Fédé Bico, Bruss'Help…)
- **Les bénévoles et travailleurs sociaux** qui œuvrent au quotidien
- **Les donateurs et soutiens financiers** qui nous permettent d'agir efficacement

Avec le soutien financier de :

COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Fondation Roi Baudouin
Agir ensemble pour une société meilleure

Fondation Francoise-Baele

Viva for Life
VIVACITÉ